

Les infos

Vendredi 21 mai 2010



TENDANCES

N'importe quel trader sait ça, ce qui compte, c'est le « trend » (la tendance)... et ce qui vient de marquer l'élection des instances du personnel des services centraux, c'est la progression des listes CGT dans tous les immeubles et dans tous les collèges; la CGT double son résultat au CE et devient la 1ère organisation syndicale dans la tour de la Défense, tout un symbole. Le fait nouveau, c'est aussi que les cadres aient massivement voté pour leurs pairs candidats sur les listes de la CGT, ce qui aurait passé autrefois pour une incongruité. Mais la crise est passée par là, et avec elle les vieux schémas se sont écroulés. La nécessité de disposer d'un contre-pouvoir syndical indépendant est désormais une évidence, la nécessité aussi de disposer de représentants dynamiques au service de tous, sans exclusive. L'affaire SGAM est restée dans les mémoires, et elle a marqué un tournant, mais il y a eu aussi Kerviel, la crise bancaire, et les projets de la nouvelle direction générale. La progression de la CGT, la place que les électeurs lui ont donnée, sont un point d'appui qui va servir tout de suite et une grande responsabilité pour elle.

CAUSE TOUJOURS

La CGT était reçue, ce mercredi 19 mai, par le ministre Éric Woerth, dans le cadre de la « concertation » sur la réforme des retraites. Cette rencontre faisait suite

à la publication du document d'orientation sur les retraites. Bernard Thibault a interrogé le ministre sur le calendrier. Celui-ci a indiqué que le projet de loi serait rédigé dans les 2 à 3 semaines, l'objectif étant de le soumettre au conseil des ministres le 13 juillet. C'est la raison pour laquelle le texte serait communiqué aux organisations syndicales autour du 15 juin. Il a ensuite indiqué que la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale disposerait du texte à partir du 21 juillet, le but étant que le débat parlementaire puisse débuter dès le 6 ou 7 septembre. S'agissant de l'appréciation de la CGT sur le document d'orientation, Bernard Thibault a regretté que la CGT n'ait manifestement pas été entendue. Il a fait observer que tel n'était pas le cas pour le MEDEF, qui avait largement inspiré ce texte. En effet, aucune piste autre que l'allongement de la durée de cotisation, le recul de l'âge du départ, et la baisse des pensions n'a été prise en compte ! Il y a bien un semblant de taxation de certains revenus financiers, mais il serait « temporaire » et d'un niveau indéterminé. Bernard Thibault a interpellé le ministre sur le caractère particulièrement mal venu de la partie du texte justifiant le refus d'une augmentation des cotisations employeurs. Il a indiqué qu'il n'était pas acceptable de lire qu'une augmentation des cotisations de 1 % générerait 50 000 suppressions d'emplois. 680 000 emplois ont été détruits ces 18 derniers mois, sans la moindre augmentation des prélèvements. A contrario, les entreprises n'ont jamais reçu autant d'aides publiques. Bernard Thibault a également rappelé que les réformes passées avaient déjà généré une baisse des pensions de l'ordre de 20 %. Il ne fait pas de doute que le gouvernement a déjà décidé, au-delà des politesses d'usage, et qu'il n'amendera ses projets que sous la pression. Tout ceci justifie donc amplement que la CGT Société Générale vous appelle à participer aux manifestations unitaires régionales du jeudi 27 mai prochain.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
c g t . s g @ w a n a d o o . f r
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT